

Habitat privé – 2022
État d'avancement au 1^{er} octobre

Avancement de l'atteinte des objectifs en nombre de logements

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) a fixé pour 2022 un objectif de rénovation de **8 758 logements**.

Cet objectif se décompose comme suit :

- 2 673 logements financés par une aide individuelle

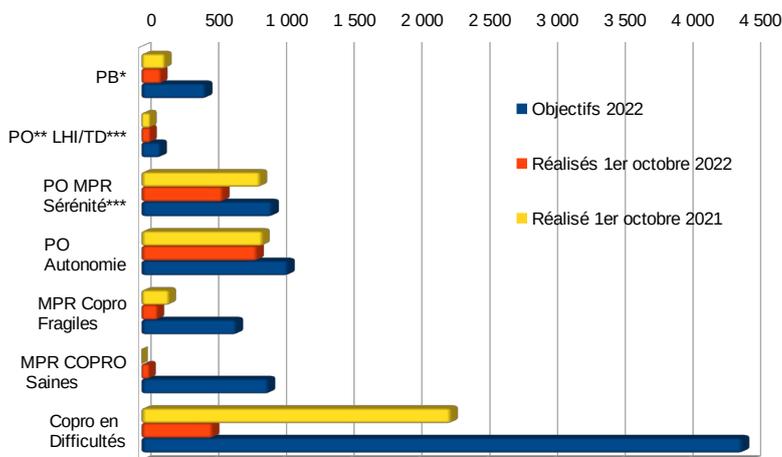
- 6 085 logements financés par une aide aux syndicats de copropriétaires.

Au 1^{er} octobre 2022, 2 387 logements ont été rénovés, soit deux fois moins que l'an dernier à la même date.

Les aides pour les logements en copropriété rencontrent moins de succès qu'en 2021, qui toutefois était une année exceptionnelle.

Les aides aux Propriétaires Occupants (PO) sont dynamiques tout particulièrement dans le domaine de l'autonomie et de l'énergie. Les aides pour la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/TD) et pour les propriétaires bailleurs (PB) sont moins dynamiques mais atteignent des niveaux comparables à 2021.

Priorités Nb de logements	Objectifs 2022	Réalisé 1 ^{er} octobre 2022	% objectifs 2022	Réalisé 1 ^{er} octobre 2021
PB*	478	147	31%	176
PO** LHI/TD***	142	67	47%	66
PO MPR**** Sérénité	968	605	63%	881
PO Autonomie	1 085	857	79%	900
MPR Copro Fragiles	704	122	17%	208
Copro en Difficultés	4 439	529	12%	2 288
MPR Autres copro (saines)	942	60	6%	0
Total	8 758	2 387	27%	4 519



Pourcentage d'atteinte des objectifs au 1^{er} octobre par territoire, en nombre de logements

Le taux d'atteinte des objectifs de rénovation des logements est inégal d'un territoire à l'autre, il varie de 12 % à 95 %. Certains territoires ont un objectif de 0 logement en copropriété. Ils n'avaient fait remonter aucun logement à rénover en copropriété au cours de l'enquête de programmation 2022, réalisée à l'été 2021. On note la difficulté d'anticiper d'une année sur l'autre le volume de logements à rénover en copropriété.

Des redéploiements entre territoires permettront d'ajuster les enveloppes et les objectifs en fonction des prévisions d'engagement jusqu'à la fin de l'année.

	PB*		PO**LHI/ TD***		PO MPR Sérénité		PO Autonomie		MPR Copro Fragiles		Copro en Difficultés		MPR Autres Copro Saines		Total	
	Objectifs	Avancement	Obj.	Av.	Obj.	Av.	Obj.	Av.	Obj.	Av.	Obj.	Av.	Obj.	Av.	Obj.	Av.
DDT 04	10	80 %	8	25 %	49	67 %	72	75 %	298	0%	10	0	9	100%	456	23%
DDT 05	6	67 %	3	100 %	59	52 %	57	86 %	74	0%	0	0	80	0%	279	31%
DDTM 06	11	0 %	5	20 %	20	30 %	39	67 %	0	-	0	0	128	0%	203	16%
MNCA	26	100 %	6	83 %	77	66 %	99	85 %	132	0%	0	28	712	0%	1 052	18%
CASA	5	0 %	2	0 %	8	38 %	26	138 %	0	-	0	0	0	-	41	95%
CAPG	3	0 %	1	100 %	31	86 %	28	118 %	4	0%	15	0	4	0%	86	70%
DDTM 13	10	70 %	2	50 %	24	71 %	44	25 %	0	-	0	0%	0	-	80	44%
MAMP	82	51 %	72	44 %	196	71 %	319	77 %	0	122	4 294	0	0	36	4 963	18%
ACCM	24	0 %	8	25 %	17	60 %	14	100 %	23	0%	120	0	0	-	206	12%
DDTM 83	45	56 %	12	83 %	214	85 %	126	98 %	61	0%	0	25	9	167%	467	82%
DPVA	7	29 %	3	33 %	36	77 %	19	95 %	0	-	0	0	0	-	65	75%
DDT 84	27	122%	20	35%	232	58%	242	67%	112	0%	0	210	0	-	633	88%
Réserve	222				5										227	
PACA	478	31%	142	47%	968	63%	1 085	79%	704	17%	4 439	12%	942	6%	8 758	27%

* PB : Propriétaires Bailleurs

** PO : Propriétaires Occupants

*** Lutte contre l'Habitat indigne / très dégradé

**** MaPrimeRenov'

PO	Nb de dossiers	Part de PO Modestes et Très Modestes	Montant MPR	Montant de Travaux TTC
DDT 04	1 376	70%	6 238 k€	15 971 k€
DDT 05	1 041	66%	3 997 k€	12 570 k€
DDTM 06	406	70%	1 329 k€	3 979 k€
MNCA	287	61%	906 k€	2 519 k€
CASA	324	66%	974 k€	2 935 k€
CAPG	655	64%	1 973 k€	6 336 k€
DDTM 13	573	70%	2 264 k€	5 830 k€
ACCM	408	75%	1 796 k€	4 253 k€
MAMP	4 507	64%	15 841 k€	44 538 k€
DDTM 83	2 984	66%	9 637 k€	25 820 k€
DPVA	462	69%	1 611 k€	4 021 k€
DDT 84	4 123	73%	16 666 k€	43 326 k€
PACA	17 146	68%	63 232 k€	172 098 k€

PB	Nb de dossiers	Montant MaPrimeRénov.	Montant de Travaux TTC.
DDT 04	56	156 k€	497 k€
DDT 05	28	71 k€	329 k€
DDTM 06	9	17 k€	54 k€
MNCA	6	13 k€	28 k€
CASA	6	5 k€	17 k€
CAPG	15	27 k€	122 k€
DDTM 13	12	54 k€	164 k€
ACCM	6	17 k€	72 k€
MAMP	67	141 k€	535 k€
DDTM 83	59	108 k€	485 k€
DPVA	14	39 k€	103 k€
DDT 84	122	363 k€	1 362 k€
PACA	400	1 011 k€	3 767 k€

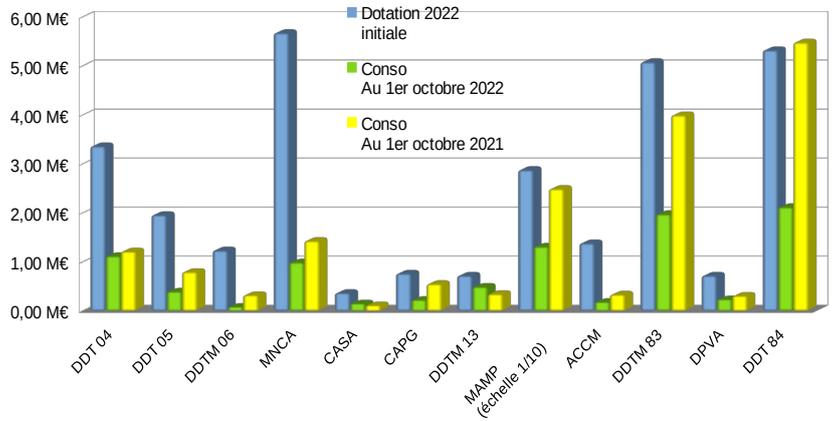
Distribuée depuis le 1er janvier 2020 aux propriétaires occupants (PO) modestes, MPR est étendue aux propriétaires occupants aux ressources intermédiaires et supérieures depuis le 1er janvier 2021.

Cette aide est accessible aux propriétaires bailleurs (PB) depuis le 1er juillet 2021, sans conventionnement de leur logement. La gestion de ce dispositif est réalisée par l'Anah centrale.

Les montants engagés viennent s'ajouter à notre enveloppe régionale de 63 M€. Au 1er octobre 17 546 dossiers ont été déposés pour un montant de travaux de 176 M€ de travaux. Le montant de MaPrimeRénov' représente 64 M€ et 37 % des travaux en moyenne.

Consommation des crédits

	Dotation 2022 (dont réserves fléchées)	Consommation au 1er octobre	% conso / dotation	% réalisation Objectifs
DDT 04	3,55 M€	1,12 M€	31 %	23 %
DDT 05	2,07 M€	0,86 M€	42 %	31 %
DDTM 06	1,23 M€	0,32 M€	26 %	16 %
MNCA	5,79 M€	1,71 M€	30 %	18 %
CASA	0,36 M€	0,21 M€	57 %	95 %
CAPG	0,77 M€	0,53 M€	68 %	70 %
DDTM 13	0,81 M€	0,52 M€	65 %	44 %
MAMP	27,30 M€	13,08 M€	48 %	18 %
ACCM	1,41 M€	0,29 M€	20 %	12 %
DDTM 83	5,62 M€	4,08 M€	73 %	82 %
DPVA	0,77 M€	0,45 M€	58 %	75 %
DDT 84	5,73 M€	3,78 M€	66 %	88 %
réserve régionale	6,73 M€	-	-	-
réserve nationale	1,16 M€	-	-	-
PACA	63,30 M€	26,94 M€	43 %	27 %



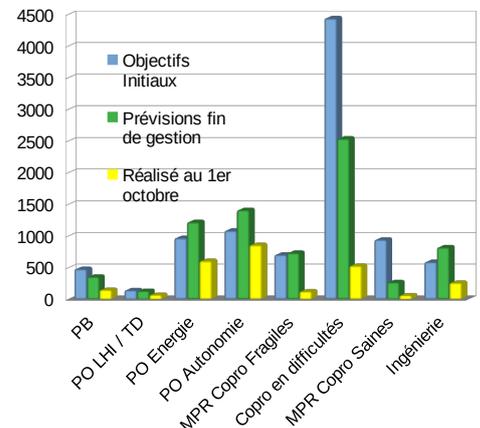
Les territoires ont consommé 27 M€, soit 43 % de la dotation. L'année dernière, à la même date, la consommation était de 40M€ pour une réalisation de 50 % des objectifs. L'avancement de la réalisation des objectifs est de 27 %. Cette évolution plus rapide de la consommation des crédits par rapport à la réalisation des objectifs, s'explique notamment par le fait que les Bouches du Rhône et les Alpes Maritimes sont des territoires « d'accélération de lutte contre l'habitat indigne ». Ils bénéficient de dispositifs permettant de majorer les aides financières.

Enquête de fin de gestion

Chaque année, lors de l'enquête estivale, les territoires actualisent leur prévision d'atterrissage de fin de gestion. L'enquête confirme les dynamiques observées tout au long de l'année. Les objectifs en PO MPRS et PO autonomie devraient être dépassés ainsi que la dotation en ingénierie.

A contrario, les aides pour les copropriétés en difficulté sont moins dynamiques qu'en 2021 et les aides aux copropriétés saines, dispositif récent, peinent à trouver leur public.

	PB	PO LHI / TD	PO Energie	PO Autonomie	MPR Copro Fragiles	Copro en difficultés	MPR Copro Saines	Ingénierie
Objectifs Initiaux	478	142	968	1085	704	4439	942	5,9 M€
Prévisions fin de gestion	356	131	1219	1410	733	2538	268	8,2 M€
Réalisé au 1er octobre	147	67	605	857	122	529	60	2,6 M€
Avancement / aux prévisions.	41 %	51 %	50 %	61 %	17 %	21 %	22 %	30 %



Source : Infocentre Anah – extraction des données le 1er juin 2022

Réalisation : DREAL PACA – Service Énergie Logement – Unité Production de Logements et de Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr